

Scavoir.

Comme notre intantion na jamais été de troubler la paix et la bonne armonie qui regnoit entre les deux princes amis, mais seulement de venger l'assassin qui a été fait sur un de nos officier porteur d'une sommation et sur son escorte, comme aussi d'empêcher aucun établissement sur les terres du domaine du Roy mon maître.

A ces considérations nous voulons bien accorder grace a tous les anglois qui sont dans le dit fort aux conditions cy après.

Article p<sup>r</sup>

nous accordons au commandant anglois de se retirer avec toute sa garnison pour sen retourner paisiblement dans son pais et lui prometons dempecher qu'il luy soit fait aucune insulte par nos françois et de maintenir autant qu'il sera en notre pouvoir tous les sauvages qui sont avec nous.

2<sup>o</sup>

il luy sera permi de sortir et d'emporter tout ce qui leur appartiendra a l'exception de l'artillerie et munitions de guerre que nous nous reservons.

3<sup>o</sup>

que nous leur accordons les honneurs de la Guerre qu'ils sortiront tambour batant, avec une pièce de petit canon, voulant bien par la leur prouver que nous les traitons en amis.

4<sup>o</sup>

que sitôt les article signés de part et d'autre ils ameneront le pavillon anglois.